



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

Procès-verbal de la réunion

Date : 8 novembre 2018

Heure : De 16 h 15 à 17 h 30

Lieu : Bureau national de l'ACEP-CAPE, 100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président de l'ACEP), Nick Giannakoulis (président du Comité), André Picotte, Kelly Mansfield, Andreas Trau

Personnel : Claude Vézina (directeur exécutif), Mark Courty (adjoint à la paie et à la comptabilité)

Absences

justifiées : **Membres** : Anthony Coles, Hailin Collins et Howard Delnick

Sujet	Mesures de suivi
16 h 15 Le quorum est atteint.	
<p>1. <u>Points pour approbation</u></p> <p>A) Ordre du jour Il est proposé par A. Picotte et appuyé par N. Giannakoulis que l'ordre du jour soit adopté. Résolution adoptée.</p> <p>B) Procès-verbal Il est proposé par A. Trau et appuyé par A. Picotte que le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2018 soit approuvé. Résolution adoptée.</p>	
<p>2. <u>Nouvelles questions</u></p> <p>Question interne de dotation — à huis clos Le point a été fait sur cette question lors de la réunion du CEN du 26 octobre 2018.</p> <p>Gestionnaire des finances — Jusqu'ici, un seul entretien d'embauche a eu lieu, mais d'autres sont prévus le 9 novembre 2018.</p> <p>K. Mansfield demande à qui le travail a été confié dans l'intervalle.</p> <p>N. Giannakoulis répond que le cabinet Deloitte</p>	



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

<p>prête main-forte à M. Courty à raison de deux jours par semaine.</p>	
<p>3. Questions de fond pour discussion</p> <p>A) Suivi des recommandations du C.F. Il n'y en a pas.</p> <p>B) Décisions financières du CEN Le CEN a renvoyé la question du Fonds de défense au Comité des Finances.</p> <p>C) Fonds de défense A. Trau propose que le Comité des finances rédige un document et le présente au CEN le 30 novembre 2018 pour lui demander de l'appuyer. Une fois l'appui du CEN obtenu, le document devrait être publié sur le site Web en tant que point de discussion de l'AGA de l'ACEP, qui aura lieu le 4 décembre 2018. À l'issue de la discussion, on devrait décider de tenir un vote sur la dissolution du Fonds de défense à la fin du printemps.</p> <p>G. Phillips affirme que l'ACEP ne devrait pas éliminer le Fonds de défense, mais qu'un changement de stratégie de placement pourrait s'imposer, accompagné d'un arrêt des cotisations au Fonds. En cas d'utilisation de sommes prélevées sur le Fonds de défense, il faudrait prévoir de renflouer ce dernier tout en informant les membres de l'Association de l'usage qui a été fait de ces sommes.</p> <p>A. Trau demande si l'intention est de remplacer le Fonds de défense par le Fonds pour frais imprévus.</p> <p>N. Giannakoulis précise que le CEN devra modifier les paramètres du Fonds de défense.</p> <p>A. Trau aimerait que les paramètres soient</p>	<p>M. Courty demandera à J. Courty de lui remettre les paramètres du Fonds de défense et les fera suivre à A. Trau.</p>



ACEP-CAPE - RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES

<p>modifiés pour permettre l'adoption d'une stratégie de placement différente.</p> <p>G. Phillips propose de prévoir un plafond de 2 000 000 \$ pour le Fonds de défense. Le reste des sommes serait versé dans les réserves illimitées; sinon, le Fonds de défense et le Fonds pour frais imprévus pourraient être fusionnés. G. Phillips aimerait attendre que le nouveau gestionnaire des finances entre en fonctions pour qu'il puisse conseiller le Comité.</p> <p>D) Suivi sur la stratégie de placement</p> <p>G. Phillips indique que la présence du nouveau gestionnaire des finances est nécessaire pour traiter ce point.</p> <p>E) AGA – Présentation du budget</p> <p>C'est N. Giannakoulis qui présentera le budget à l'AGA.</p> <p>G. Phillips affirme que le débat doit être bref, car le budget a déjà été présenté lors de l'AGB.</p> <p>N. Giannakoulis communiquera avec Sami (président du Comité de vérification) pour lui demander s'il souhaite présenter les états financiers vérifiés.</p>	
<p>4. Points d'information Il n'y en a pas.</p>	
<p>5. Prochaine réunion</p>	<p>M. Courty discutera avec le président du Comité, après quoi il créera un sondage Doodle pour assurer l'atteinte du quorum.</p>
<p>6. La séance est levée à 17 h 30.</p>	